



District Meurthe-et-Moselle de Football

Indemnités arbitrage - Saison 2026 / 2027



La distance kilométrique est calculée sur le trajet aller-retour le plus rapide entre le lieu de résidence de l'officiel et le lieu de la rencontre

Dans le cas où la rencontre n'a pas débutée, c'est uniquement la distance A/R, indiquée sur la convocation, multipliée par 0,45 €, qui fera l'objet d'un règlement. Elle ne doit pas excéder 170 kms aller / retour.

Compétitions Plein Air		
Catégories	de 1 à 62 km (aller / retour) Au-delà : ajouter 0,45 € par km supplémentaire	
Vétérans / Seniors / U18 (interdistricts et District)	ARBITRE	58,00 €
	ARBITRE ASSISTANT	48,00 €
Interdistricts (U17 - U16 - U15 - U14 - U13) District (U15 - U13)	ARBITRE	50,00 €
	ARBITRE ASSISTANT	46,00 €
Compétitions Futsal / Beach Soccer - District - Indemnités déplacement et match		
Championnats et coupes	1/2 journée : 42,00 €	
	Journée : 84,00 € sans prise en charge du repas de midi	
	Soirée : 42,00 € pour une ou deux rencontres / 52,50 € pour trois rencontres	
Compétitions Futsal / Beach Soccer - Territoire Lorrain - Indemnités déplacement et match		
Championnats et coupes	1/2 journée : 50,00 €	
	Journée : 100,00 € sans prise en charge du repas de midi	
	Soirée : 50,00 € pour une ou deux rencontres / 60,00 € pour trois rencontres	